

L'an deux mille dix-huit et le lundi 2 juillet à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la commune de Saint Martin du Vieux Bellême, régulièrement convoqué en date du 25 juin 2018, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Serge CAILLY.

Etaient présents : Serge Cailly, Jean-Jacques Blatrix, Denis Blondeau, Claudine Rottier, Christophe Moulin, Christelle Mauthé, Florence Guillin, Dominique Noël, Françoise Belliard.

Absents excusés : Dominique Frétard (donne son pouvoir à M. Blatrix), Denis Vallée (donne son pouvoir à Mme Rottier), Jean-Marc Legros, Pierre-Yves Boulay.

Absent : Stéphane Letourneur.

M. le Maire demande de supprimer le point n°3 de l'ordre du jour car la convention n'est pas assez précise. Il va demander à M. Bonnet des renseignements complémentaires.

### **1. Nomination du secrétaire de séance.**

Denis BLONDEAU est élu à l'unanimité

### **2. Approbation du procès-verbal du 28 mai 2018.**

L'ensemble du procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

### **4. Présentation de la procédure proposée pour le dossier de rénovation de l'Eglise et point sur son avancement**

M. le maire présente la procédure mise en place pour le dossier diagnostic de l'église. Avant d'aller plus loin dans la procédure

M. le Maire demande à l'ensemble du conseil leur accord pour continuer la procédure et lancer la phase de diagnostic. L'ensemble du conseil marque sont d'accord.

La commission « appel d'offres » composée de 3 titulaires et 3 suppléants (M. Cailly, Blatrix, Mme Rottier, M. Blondeau, M. Legros et M. Moulin) se réunira début septembre pour désigner l'architecte retenu.

Un courrier sera adressé aux 4 architectes pour les prévenir de la décision du Conseil qui se réunira début septembre après la commission d'Appel d'Offres.

### **5. Point sur les remplacements des poteaux à Sèche-Terre**

M. le Maire rappelle qu'un poteau est tombé à La Viosne sur une grange le 22 juin. Erdf a fait le nécessaire pour sécuriser le site. Citeos s'est engagé à prendre en charge les dégâts peu importants sur la grange.

Tous les poteaux de Sèche-Terre sont en cours de remplacement conformément au jugement favorable à la commune.

### **6. Informations et questions diverses**

- Tour de France : M. le Maire demande de l'aide pour le jeudi 12 juillet à 17h et le vendredi 13 juillet à 11h pour mettre les barrières pour l'interdiction de circuler.
- C. Moulin a été interrogé par des habitants concernant notamment l'élagage d'une haie qui est mitoyenne entre un particulier et la voie publique. Le Maire rappelle que la commune ne peut intervenir que sur la voie publique. Un arbre est tombé dans le chemin Pierre Morencé (prévenir Luc). L'abribus de Sèche-Terre et les ponts sont à nettoyer.
- F. Guillin : la grille dans le chemin du Pissot a un trou important, une fillette c'est pris le pied dedans. Elle demande si on peut sécuriser car très dangereux.
- 12 rosiers ont été volés entre le cimetière et le rond-point au cours du dernier mois.